

# POSTULAT URGENT

**Auteur** CVPO, par Guido WALKER  
**Objet** Des moyens financiers supplémentaires sont nécessaires pour lutter contre la prolifération massive du bostryche dans les forêts protectrices  
**Date** 04/09/2020  
**Numéro** 2020.09.221

## **Actualité de l'événement**

Au cours des derniers mois, une prolifération massive du bostryche a été observée dans la forêt de Griewald, près de Fiesch.

## **Imprévisibilité**

La situation s'est rapidement aggravée, et rien ne permettait de prévoir qu'elle prendrait une telle ampleur.

## **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

L'invasion du bostryche s'accélère et se propage rapidement.

La forêt de Griewald au-dessus de Fiesch subit une attaque de bostryches d'une ampleur inédite. Cette forêt de protection est à présent en grande partie jonchée d'arbres morts, et dans le périmètre, 65 à 70% des arbres – principalement des épicéas – sont touchés. La situation est véritablement alarmante, et la lutte semble être sans espoir d'après le service des forêts du canton. L'absence quasi-totale de jeunes arbres ne permet plus de garantir la fonction de forêt protectrice que pour une période limitée. Les mesures d'urgence contre l'abrutissement, destinées à permettre aux jeunes arbres de croître, doivent être mises en place rapidement en collaboration avec le service de la chasse et, au besoin, déjà pour la prochaine saison de la chasse. Conséquence: à long terme, il en résultera d'importants coûts supplémentaires à charge des communes et des pouvoirs publics, car la perte des fonctions de protection naturelle pourrait exiger des travaux de défense contre les avalanches ou les chutes de pierres dans la région de Griewald. D'après les chiffres enregistrés dans le passé, cela pourrait s'élever à quelque 20 millions de francs, dont 5 millions seraient à la charge des communes concernées. S'agissant de la forêt à ban, Forst Aletsch table même sur un coût total de 50 millions de francs, ce qui représenterait une charge de 12,5 millions pour les communes. Un montant propre à faire plonger dans le rouge même les communes financièrement solides.

## **Conclusion**

Nous demandons au Conseil d'Etat de prendre immédiatement les dispositions nécessaires pour freiner les dégâts occasionnés à la jeune forêt et de chercher des solutions pour soulager la situation financière des communes concernées, qui font face à des coûts très élevés.